



## COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Pierre AUBRIL

### DÉLIBÉRATION

#### CS 2021/29 Fonction publique territoriale – Ressources humaines – Plan de formation 2021

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 23 mars 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 17 mars 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

##### *avec voix délibérative*

##### Pour la Région

Claudie LAUNOY, Pascal MARIE (*pouvoir de Hubert LEFEVRE*),

##### Pour les conseillers départementaux

Gabriel DAUBE (*pouvoir de Christèle Castelein*), Patricia GADY-DUQUESNE, Nicole GODARD, Maryse LE GOFF, Françoise

LEROSSIGNOL, Jean MORIN, Patrick THOMINES

##### Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin – *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

##### Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais – *pouvoir de Jean-Claude HAIZE*), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Jean-Marc JOLY*), Aurélien MARION (Apperville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Jean-Michel GREEN*), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

##### Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY, Didier VERGY

##### Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Marc LEFEVRE

##### Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### *Pour les communes*

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Marc **JOLY** (Hémevez), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBE** (Lessay), Olivier **MADELAINE** (Grandcamp-Maisy), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Valérie **TORTEL** (Gorges) Céline **VAQUEZ** (Le Désert),

### **Pour les membres associés**

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mathieu **LEBLOND** (Trésorerie de Saint-Lô - Représentant de l'administration fiscale), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - en visioconférence)

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS**

Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL de Normandie), Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Emmanuel **FAUCHET** (CAUE de la Manche), Françoise PLOUVIEZ-DIAZ (Sous-Préfecture de Coutances), Eric **DUJARDIN** (Conseil départemental de la Manche), Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

### **Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin**

Audrey **LECOEUR** (en visioconférence), Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN** (en visioconférence), Jean-Baptiste **WETTON**, Laurent **ALBORINO**, Denis **LETAN**

**Nombre de votants : 33 membres en présentiel + 7 pouvoirs  
Soit un quorum de 40 membres sur 58**

-----

## **CS 2021/29 Fonction publique territoriale – Ressources humaines – Plan de formation 2021**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53, en date du 26 janvier 1984, modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°84-597 du 12 juillet 1987, et notamment son article 7 qui dispose que les Régions, Départements, Communes et Etablissements publics visés à l'article 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée établissent un plan de formation annuel ou pluriannuel, qui détermine le programme d'actions de formation prévues en application des 1°, 2°, 3° et 5° de l'article 1<sup>er</sup> (...),

Le Président rappelle à l'assemblée que :

L'instrument, mais surtout la démarche poursuivie par le plan de formation, vise à :

- assurer la cohérence entre les orientations générales de la structure en matière de formation et de gestion des ressources humaines et les souhaits individuels des agents,
- prévoir les actions retenues au titre du droit individuel à la formation des agents (DIF),
- prendre en compte les formations d'intégration, de professionnalisation et de perfectionnement des agents, mais aussi les préparations aux concours et examens, les dispositifs tels que les bilans de compétences, la validation des acquis d'expérience (VAE) ou la reconnaissance de l'expérience professionnelle.

Le plan de formation représente pour la structure un levier de développement des compétences internes et un outil de dialogue social.

Le coût des formations est pris en charge par le Syndicat mixte du PNR des marais du Cotentin et du Bessin lorsqu'il ne fait pas l'objet d'une prise en compte par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Ce dernier doit être validé par le Comité syndical avant le 31 mars de l'année en cours, toutefois au regard de la situation sanitaire et du délai réglementaire obtenu pour la réalisation des entretiens professionnels. Le plan de formation annexé à la présente sera complété dans les semaines à venir et présenté de nouveau dans sa version complète dès que possible.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le plan de formation 2021 ci-dessous.

**ADOPTÉ à l'unanimité.**

**Pour extrait certifié conforme  
Transmis en préfecture le 15 avril 2021  
Jean MORIN  
Président du Parc naturel régional  
des marais du Cotentin et du Bessin**

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN  
3 Village Ponts d'Ouve - 5137  
Saint-Côme-du-Mont  
60500 CARENTAN-LES-MARAIS  
TEL. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr



**MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN**  
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	
<b>FORMATION</b>	<b>FINANCEMENT</b>
Formation Marchés publics dans le cadre de la mutualisation avec le PNR des Boucles de seine	CNFPT
Community manager	CNFPT
Montage de projet	CNFPT
Environnement juridique des collectivités territoriales	CNFPT
L'estime de soi dans les relations professionnelles	CNFPT
Télétravail : savoir s'organiser à développer son efficacité	CNFPT
PSC1 recyclage	Budget général
Dispositif jeunes diplômés/Région	ADEN Formation
<b>POLE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE</b>	
<b>FORMATION</b>	<b>FINANCEMENT</b>
Formation logiciel e-magnus ressources humaines et finances	Budget général
Règles d'élaboration et d'exécution du budget	CNFPT
Les marchés à procédure adaptée	CNFPT
Les amortissements et l'inventaire en finances locales	CNFPT
Guide interne de la commande publique	CNFPT
Marchés publics : présentation de cahiers des charges	CNFPT
Formation retraite	CNFPT
Les différents types de congés	CNFPT
Gestion des indemnités journalières	CNFPT
Les finances, les budgets et l'intervention économique des collectivités territoriales	CNFPT
Gestes et postures	CNFPT
Formation informatique	Interne
<b>POLE BIODIVERSITÉ ET RESSOURCE EN EAU</b>	
<b>FORMATION</b>	<b>FINANCEMENT</b>
Formation d'intégration	CNFPT
Bilan de compétences	Budget général
Formations service civique	Budget général
<b>POLE AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ET CADRE DE VIE</b>	
<b>FORMATION</b>	<b>FINANCEMENT</b>
Prise de parole en public	CNFPT
Gestion du stress	CNFPT
Formations service civique	Budget général
<b>POLE TOURISME, CULTURE ET ÉDUCATION AU TERRITOIRE</b>	
<b>FORMATION</b>	<b>FINANCEMENT</b>
Bilan de compétences	Budget général
Formations service civique	Budget général